COMMUNE DE
MONDERCANGE
Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre

Mondercange, le 20 mai 2025

AVIS AU PUBLIC

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Luxembourg, le 30 AVR. 2025

Madame la Présidente ou
Monsieur le Président du
Syndicat de chasse du lot n°532

Références : Lot n°532
Dossier suivi par : BRAUN Myriam
Tél. (+352) 247-86859
E-mail : myriam.braun@mev.etat.lu

Administration de la nature et des forêts
Direction - Service faune sauvage et chasse
Entrée 12 MAI 2025
Réf. F..... N°.....

Objet : Lot n°532
Cession du droit de chasse / Convention du 18 mars 2025

Madame, Monsieur,

La présente pour vous informer que j'approuve la convention du 18 mars 2025 moyennant laquelle Monsieur Jacques Petit renonce à son droit de chasse et Monsieur Antonio Cerqueira devient colocataire

Contre la présente décision, un recours en réformation est ouvert devant le Tribunal administratif. Il doit être introduit sous peine de forclusion dans les quinze jours de la publication tel que prévu à l'article 36 de loi du 25 mai 2011 relative à la chasse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Gilles Biver
Conseiller de Gouvernement 1re classe